

1ère demande

Passage au CP ou Renouvellement

ÉCOLE DE SECTEUR :

ÉCOLE ACTUELLE :

ÉCOLE SOUHAITEE :

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Admission en classe de.....en septembre 2025

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom : Prénom :

Qualité (père/mère, autre).....

Adresse

.....

Ville : Code postal.....

Domicile : Portable : Travail

@ E-mail :

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom : Prénom :

Qualité : (père/mère, autre).....

Adresse

.....

Ville : Code postal.....

Domicile : Portable : Travail :

@ E-mail :

MOTIF DE LA DEMANDE

- Absence d'un service d'accueil pré et post scolaire dans la commune de résidence
- Capacité insuffisante dans la commune de résidence
- Changement de cycle (maternel à élémentaire)
- Emménagement en cours d'année scolaire, date :
- Frère ou sœur scolarisé dans l'école concernée (préciser le motif) :
- Affectation par l'inspection de l'Education Nationale dans une classe spéciale (à préciser):
Dispositif ULIS / SECTION INTERNATIONALE
- Raison médicale (préciser) :
- Autre motif (préciser) :

DOCUMENTS POUR CONSITUTION DE LA DEMANDE

- livret de famille ou de la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ;
 - pièce d'identité des deux parents
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois (sont refusés les factures de portable et tous les impôts)
 - une attestation récente d'employeur pour chacun des parents précisant les horaires de travail journaliers ;
 - une lettre de motivation justifiant la demande de dérogation ;
 - Garde par une assistante maternelle ou un membre de la famille proche de l'école souhaitée
→ Pour l'assistante maternelle : joindre le contrat de travail et le justificatif de domicile.
→ Pour un membre de la famille : joindre une attestation sur l'honneur, un justificatif de domicile et une copie de la pièce d'identité.

 - Affectation ULIS ou Section internationale : Justificatif reçu de l'Inspection Education Nationale
 - Autres motifs :
- Joindre tous les documents justifiant la demande

Une fois votre demande déposée au Pôle administratif, elle sera examinée lors de la commission de dérogation qui se tiendra en avril.

A l'issue de la commission, la décision vous sera adressée par courrier ou par courriel uniquement.
Aucune information ne sera communiquée par téléphone.

En cas d'avis favorable, un certificat d'inscription vous sera adressé par courrier ou mail.

Ce formulaire devra être déposé physiquement au :
Service Education – Annexe Mairie au 34 rue Alexandre Prachay, Pontoise
du 03 mars au 07 avril 2025 inclus

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE.
TOUTE DEMANDE DEPOSEE APRES CETTE DATE NE SERA PAS INSTRUITE
(sauf déménagement, joindre un justificatif)

CETTE DEMANDE NE VAUT PAS INSCRIPTION.

Le

Signature des parents (ou du tuteur légal) :



PONTOISE
Ville d'Art et d'Histoire